



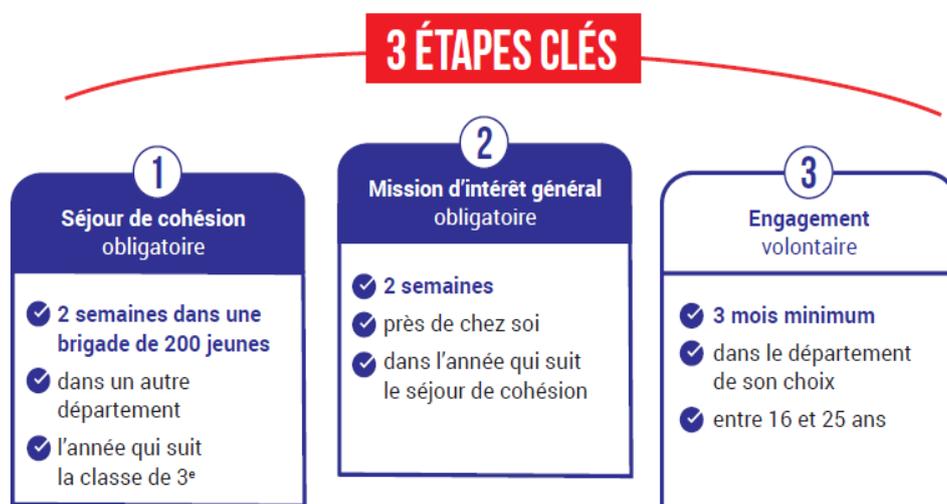
Communiqué de presse
Paris, le 24 février 2020

Service national universel en Île-de-France : un appel à candidature est lancé

À la suite du comité de pilotage présidé par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, un appel à candidature est lancé pour recruter jeunes et encadrants qui participeront à un séjour de cohésion en juin prochain.

Le déroulement du SNU

Pendant deux semaines, du 22 juin au 3 juillet 2020, des jeunes filles et garçons âgés de 15 à 17 ans participent à un séjour de cohésion qui constitue un moment de vie collective en dehors de leur département d'origine. Puis, pendant deux autres semaines (ou 84 heures tout au long de l'année), ils s'engageront auprès d'une association, d'une administration ou d'un corps en uniforme pour réaliser une mission d'intérêt général. Enfin, s'ils le souhaitent, ils pourront poursuivre l'aventure avec une période d'engagement volontaire de trois mois minimum.



Plus d'informations sur les étapes clés du Service national universel sur www.snu.gouv.fr

Dans ce cadre, les services de l'État en Île-de-France lancent un appel à candidature pour recruter 350 encadrants, disposant d'une expérience concrète dans l'encadrement de mineurs. Les personnes intéressées peuvent candidater en ligne à l'adresse suivante : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-encadrants-du-snu>

L'organisation du séjour de cohésion

Dans l'année qui suit la classe de 3e, les jeunes volontaires concernés participeront à un séjour de cohésion. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de celui-ci, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme et bilan de compétences notamment numériques).

Sept thématiques sont au cœur du séjour de cohésion :

- Activités physiques, sportives et de cohésion
- Citoyenneté et institutions nationales et européennes
- Découverte de l'engagement
- Développement durable et transition écologique et solidaire
- Autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits
- Culture et patrimoine
- Défense, sécurité et résilience nationales.

Le cadre des missions d'intérêt général (MIG)

La deuxième phase du SNU vise à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel.

Le volontariat : une opportunité civique

La troisième et dernière étape repose sur la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Il peut être réalisé entre 16 et 25 ans.

Le déploiement du Service national universel en 2020 en Île-de-France

Après une première phase de préfiguration menée en 2019 dans treize départements pilotes dans le Val-d'Oise en Île-de-France, le dispositif est étendu en 2020 à l'ensemble des départements de métropole et d'outre-mer. Cette deuxième phase de préfiguration doit concerner entre 20 000 et 30 000 jeunes.

Du 22 juin au 3 juillet, la région d'Île-de-France organisera sur son territoire 10 séjours de cohésion et accueillera environ 2000 jeunes originaires d'autres départements. Ces séjours auront lieu au sein des structures suivantes :

Département	Sites	Communes
75	Hôtel Meininger et Hôtel CISP Kellermann	Paris 12 ^e (Hôtel Meininger) et Paris 13 ^e (Hôtel CISP Kellermann)
77	Internat d'excellence de Sourdon	Provins
78	Le Campus	Les Mureaux
	Lycée Viollet le Duc et Centre d'accueil des Fauvette	Villiers Saint-Frédéric (Lycée) et Neauphle-le-Vieux (Les Fauvettes)
91	École Polytechnique	Palaiseau
92	Collège La Salle Passy Buzenval	Rueil-Malmaison
	CREPS Ile-de-France	Châtenay-Malabry
93	Lycée Fénelon	Vaujours
94	Lycée des Métiers Robert Keller et Foyer de Cachan	Cachan
95	École Saint-Martin de France	Pontoise

Dans le même temps, les cohortes franciliennes totaliseront 5500 jeunes. Ces jeunes réaliseront leur séjour de cohésion dans un autre département, avant de réaliser leur mission d'intérêt général sur le territoire francilien. Les jeunes intéressées peuvent s'inscrire jusqu'au 3 avril 2020 sur la plateforme www.snu.gouv.fr pour se porter volontaire.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
 01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)